

28 - Convention de partenariat avec la Société Hachette-Livre pour l'édition du Guide touristique «Un grand week-end à Besançon et ses environs»

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : En Europe, la pratique du voyage de court séjour (inférieur à 4 nuits) connaît une augmentation constante depuis 20 ans (près de 1 séjour sur 2), parallèlement au développement du Tourisme Urbain qui représente un enjeu fort pour l'économie touristique des villes.

Les voyageurs (touristes d'agrément, touristes d'affaires) ont besoin d'informations synthétiques pour planifier rapidement leur séjour sur place, et pratiques pour connaître les principaux sites à visiter et savoir comment s'y rendre. Pour ce type de voyageur, les Editions Hachette et Gallimard ont créé une nouvelle génération de guides au format et contenu pratiques.

La Ville de Besançon aujourd'hui classée Patrimoine mondial de l'UNESCO est une destination touristique que l'éditeur Hachette-Livre intéresse. Cet éditeur nous propose un partenariat pour la publication d'un guide «Un Grand Week-end à Besançon» en mai 2013.

Hachette Tourisme est le leader sur le marché des guides touristiques grâce à des marchés prestigieux : le guide du Routard, les guides Bleus, les guides Evasion, les guides Un Grand Week-end à ... (part de Marché volume Hachette 39 %, Michelin 14 %, Petit Futé 10 %, Lonely Planet 9 %, Gallimard 9 %)

Le Guide un Grand Week-end en Ville :

Imaginé en 1997, la collection a été pensée spécifiquement pour les courts séjours. Depuis, les guides ont considérablement évolué pour s'adapter aux attentes des lecteurs : nouvelle sélection d'adresses, présentation des nouveaux quartiers, dernière tendance shopping... Avec plus de 40 destinations, la collection est aujourd'hui leader de ce segment.

Il donne toutes les clés pour découvrir une ville en quelques jours : découvrir, visiter, séjourner, faire du shopping, sortir.

- **Un guide pratique :** un format de poche, une couverture à rabats, une cartographie de qualité

- **Un guide complet :**

- Le meilleur de la destination en quelques pages : les lieux et les expériences incontournables, le calendrier des événements,
- Visiter la ville : * Des balades par quartier, avec pour chacun un plan détaillé
* Un focus sur les sites incontournables
- Un carnet d'adresses de qualité : restaurants, shopping, sortie,
- Toutes les informations pratiques pour préparer son voyage, réserver son hôtel

- **Un guide moderne :**

- tout en couleurs,
- largement illustré avec des photos réalisées spécifiquement pour le guide,
- une maquette claire et efficace.

Le coût de la création et de la diffusion du guide s'élève à 125 000 € HT pour un tirage de 15 000 exemplaires. En fonction des ventes, l'éditeur procède à des réimpressions dans des délais rapides. La participation demandée à la collectivité est de 50 000 € HT soit 56 650 € TTC répartis de la façon suivante :

25 000 € HT / 26 750 € TTC pour le traitement des données/informations éditoriales fournies par la Ville de Besançon et l'édition de l'ouvrage, TVA de 7 %
25 000 € HT / 29 900 € TTC au titre de la visibilité obtenue. TVA de 19,6 %.

Cette participation permet d'obtenir :

- Logo en 4^{ème} de couverture
- Publicité ou édito de la Ville en 2^{ème} de couverture
- 200 exemplaires gratuits
- Acquisition d'exemplaires : 1 000 ex. au prix de cession unitaire de 5,09 € HT soit 5,45 € TTC. Personnalisation possible de couverture à partir de 2 000 exemplaires
- Délai de réalisation d'environ 1 an pour parution printemps 2013
- Prix public : 10,19 € HT soit 10,90 € TTC
- Mise à jour par l'Editeur Hachette pendant 3 ans (convention de 3 ans) sans coût pour la collectivité, le but est d'installer cette nouvelle édition, ensuite le guide doit pouvoir vivre de lui-même.

La participation intervient à la signature de la convention (pour un minimum de 30 %) et le reste à la parution du livre sur présentation de la facture Hachette Livre. Le paiement intervient ainsi sur deux exercices budgétaires.

Il est important de rappeler que les retombées de l'édition du guide sont multiples :

- Le Guide touristique est un facteur de développement du territoire qui contribue à :
 - une valorisation des acteurs de l'économie locale
 - une action économique directe par la création d'un trafic vers les adresses citées par le guide.
- Une distribution Hachette Livre forte de son réseau et permettant la diffusion des ouvrages en :
 - Librairies
 - Grandes surfaces
 - FNAC, Virgin, Relay
 - Librairies en ligne
 - Maison de la Presse.

Le guide sera distribué largement en France et par les filiales de Hachette-Livre en Suisse, Belgique, Luxembourg et Canada.

1 000 exemplaires du guide feront l'objet d'un achat par les services Ville.

L'application iPhone et iPad

Hachette a proposé à la Ville de Besançon de s'associer au développement d'une application iPhone et iPad reprenant le contenu du guide. Une participation de 25 000 € HT (soit 29 900 € TTC) est à ce titre demandée à la collectivité.

Cette application permet de proposer des circuits, visites, jeux de piste, etc.

Le point clé est la géo localisation qui permet en permanence de situer les points d'intérêt de la ville (patrimoine, commerces) autour de la position du visiteur.

D'autre part, le fait de pouvoir prendre des photos et des notes personnelles conduit à en faire un guide interactif, le visiteur pouvant envoyer ses découvertes à son réseau.

Financement

Le coût global pour la Collectivité correspondant à l'édition du livre et au développement de l'application iPhone correspondante s'élève à 86 550 € TTC. La Ville souhaite solliciter pour ce projet la Région de Franche-Comté à hauteur de 31 930 € et le Grand Besançon à hauteur de 10 000 €, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non obtenus. Le Département sera également sollicité par la Ville.

En cas d'accord, la dépense totale de 86 550 € sera imputée sur la ligne 011.95/6042 CS 10036 de la façon suivante :

- 1^{er} versement de 40 442,50 € en décembre 2012,
- 2^{ème} versement et solde de 46 107,50 € à la livraison du guide en juin 2013.

La dépense de 5 450 € correspondant à l'acquisition par la Ville de 1 000 exemplaires du guide sera imputée en juin 2013 et prise en charge pour moitié par le Service Tourisme et pour moitié par la Direction Communication.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la participation de la Ville à la création et la diffusion du guide «Un Grand Week-end à Besançon» et au développement de l'application iPhone et iPad

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de partenariat avec la Société Hachette-Livre

- autoriser M. le Maire à solliciter la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs et le Grand Besançon pour une participation financière, la Ville s'engageant par ailleurs à prendre en charge les financements non acquis.

«Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, il est intéressant de réaliser un guide touristique pour Besançon. Ce guide touristique est finalement un outil pour la Ville, qui rentre donc tout à fait dans une politique classique et j'ai été étonnée de savoir que c'est ce guide touristique que la Ville de Besançon a proposé dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région Franche-Comté, un appel à projets qui est plutôt lié à l'arrivée de la LGV Rhin-Rhône. Je ne comprends pas l'ambition que l'on souhaite exprimer à travers une telle proposition, sachant que l'objectif quand même d'un tel appel à projets c'est aussi de proposer des projets innovants. Là c'est un outil dont d'autres villes font déjà usage, je ne vois pas en quoi une telle proposition rentre vraiment dans ce cadre-là. Donc si vous avez des explications par rapport à ça je suis vraiment intéressée.

Mme Martine JEANNIN : J'interviens au nom d'une jeune Bisontine très au fait des nouvelles technologies et qui dit ceci sur le choix de l'iPhone - Ipad parce que ce choix ne lui semble pas être le plus judicieux aujourd'hui. Elle dit et elle s'adresse bien évidemment aux néophytes : «d'après un article du Monde daté de novembre 2012, donc très récent, Androïde représente actuellement 75 % des smartphones. Iphone est à 17 % et la tablette Ipad représente 50 % du marché mais elle est en baisse de 10 % par an au profit d'Androïde. Androïde est donc le leader sur le marché, mais pas Iphone, Ipad. N'oublions pas le coût : 30 000 € seraient nécessaires pour adapter le guide papier au format numérique mais ensuite quel en sera le prix de vente ? Une visite sur la boutique iTunes nous montre que l'application sera vendue aux alentours de 3,50 €. On s'étonne donc de ne voir aucune indication de prix alors que pour la version papier c'est beaucoup plus précis. Ceux qui utilisent Androïde savent que la Société Hachette sait produire pour Androïde des produits équivalents à ceux de l'Iphone à très bas prix, voire gratuitement mais on n'en parle pas. Même si pour produire des applications Iphone - Ipad il faut payer des droits, cela n'explique pas une telle différence de prix. Dépenser 30 000 € pour une application alors que l'on sait que ce produit n'est plus compétitif sur le marché n'est pas la meilleure solution. C'est la question qu'elle pose et comme sa question me semble logique, je m'abstiendrai sur ce rapport.

M. LE MAIRE : Monsieur GIRARD, grand spécialiste d'Androïde et d'Iphone version 6.0 ou 6.1 maintenant.

M. Jean-François GIRARD : Je ne donnerai pas mon avis sur Ipad, Iphone et version Androïde. Déjà sur notre motivation, c'est étonnant parce que Besançon, la belle inconnue, tout le monde en parle...

M. LE MAIRE : La belle dynamique maintenant.

M. Jean-François GIRARD : C'est étonnant comme Hachette, du jour au lendemain, s'intéresse à Besançon. On les avait contactés il y a quelques années et ça ne les intéressait pas. Et depuis quand même quelques années on progresse à un pas tranquille mais néanmoins on progresse et Hachette nous fait une proposition. Sachez quand même que c'est le leader français en terme de communication touristique, il est diffusé dans tous les points de vente que vous connaissez et surtout cette proposition va couvrir tous les pays francophones : Belgique, Luxembourg, Canada et la Suisse bien évidemment, ce sont nos voisins. Concernant la motivation de notre appel à projets, pourquoi ? Parce que la Région vient de sortir ses propositions en terme de développement touristique et c'est bizarre, la Région nous propose dans son projet de travailler sur Besançon porte d'entrée de la capitale régionale, porte d'entrée et tourisme week-end et tourisme patrimonial et culture. C'était vraiment la première porte à laquelle, pour conjuguer nos efforts, il fallait frapper. On leur a proposé ce partenariat qu'ils ont accepté sur la base de 31 000 € qui vient compléter la mise de fonds de la Ville. La Communauté d'Agglomération participe pour 10 000 € à cette édition.

Concernant l'application Iphone, Ipad, c'est Androïde aussi, ce ne sera pas uniquement sur Iphone et Ipad. On a comme proposition la gratuité la première année et ensuite il y aura une participation dont je ne connais pas exactement le montant mais qui serait de 1 ou 2 € pour ces trois applications. Donc on se retrouve avec un coût global de 86 000 € pour une communication large, avec un instrument qui existera dans toutes les grandes diffusions francophones et si vous connaissez le prix de la communication au national et à l'international, je pense qu'en terme de rapport qualité/prix, nous avons un très bel outil.

M. LE MAIRE : Comme Jean-François je me félicite qu'Hachette s'intéresse effectivement à Besançon. Vous avez vu, on va être distribué en Suisse, au Canada, en Belgique, dans tous les pays francophones et Martine JEANNIN pourra rassurer sa jeune interlocutrice, ça sera aussi accessible sur Androïde. Donc il n'y aura pas de souci.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, Monsieur GIRARD, comme je vous l'ai dit, l'idée de faire un guide touristique en partenariat avec Hachette, je trouve effectivement que c'est intéressant. Mais de là à proposer ce guide touristique dans le cadre de l'appel à projets, appel à projets qui invite la capitale régionale à faire preuve d'ambition pour répondre à cet avènement de la ligne LGV Rhin-Rhône ! Là, nous avons la possibilité, véritablement, de faire une proposition ambitieuse et je ne vous cache ma déception de découvrir que ce qu'on a proposé à la Région Franche-Comté comme projet, c'est un guide touristique. Parce qu'un guide touristique c'est somme toute un élément qui rentre dans une politique absolument classique. Mais de là à dire que c'est notre proposition dans le cadre de l'appel à projets, alors moi je vous pose la question Monsieur GIRARD : aujourd'hui j'aimerais savoir, depuis la mise en ligne de cette ligne LGV Rhin-Rhône, quels sont les projets de la Ville, concrètement. Parce que là l'ambition touristique je ne la vois pas...

M. LE MAIRE : Vous ne voyez rien de toute façon.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : ... laissez-moi aller jusqu'au bout. J'avais fait une proposition il y a déjà quelque temps. Sans vouloir bien entendu trahir quelque projet de la Région que ce soit à l'époque, je vous avais fait part de cet appel à projets, je vous avais dit : «commencez à y réfléchir, commençons à y réfléchir». Et aujourd'hui la réflexion n'a pas été menée, l'appel à projets est lancé et on sort du tiroir le partenariat de guide touristique avec Hachette. Je ne suis pas spécialement en train de vous attaquer mais reconnaissons quand même que ce n'est absolument pas à la hauteur de l'ambition touristique d'une capitale régionale parce que le rôle moteur de la Franche-Comté, honnêtement, on ne le voit pas dans ce cadre-là. Donc dites-moi aujourd'hui quels sont les projets sur lesquels la Ville travaille pour le rayonnement de la Franche-Comté dans le cadre de l'arrivée de cette ligne LGV ?

M. LE MAIRE : Non, il ne va pas vous le dire, Madame, parce que vous avez posé une question, Jean-François GIRARD vous a répondu et vous reposez la même question, vous ne voulez pas entendre sa réponse. Je demande à Jean-François de ne pas répondre. Il vous a dit qu'on parlait de Besançon porte d'entrée de la Franche-Comté mais vous reposez votre question. On sait comme vous pratiquez mais je pense que ça n'apporte rien au débat.

Mme Martine JEANNIN : En fait cette jeune Bisontine est Carine REQUIN qui travaille avec moi, qui effectivement est très au courant de toutes ces nouvelles technologies et qui s'étonne du choix du matériel alors que ce matériel est en baisse constante.

M. LE MAIRE : Mais Martine, vous avez entendu ce qu'on vient de dire ? Ça va être à la fois sur Ipad et sur Androïde. Alors, où est le problème ? Vous savez ce que c'est qu'Ipad et Androïde, ce sont des systèmes d'exploitation. Ça va être sur les deux, Jean-François GIRARD vous a répondu. Voilà deux interventions dont on aurait pu se passer puisque vous reposez les mêmes questions auxquelles Jean-François GIRARD a répondu. Ça vous permet de passer deux fois à l'antenne comme on dit mais mis à part cela, je ne vois pas l'intérêt. En tout cas moi je positive les choses, je considère que c'est bon pour la capitale régionale d'être sur un guide qui va être tiré à des dizaines de milliers d'exemplaires pour une somme tout compte fait peu importante, vous avez vu qu'on aura même la 4^{ème} de couverture, ce qui fait qu'on va être lisible et même très lisible.

Quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Une abstention».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.